

DES FAMILLES CONFORMES? La parenté en migration façonnée par les institutions

21 avril 2017

ENS Paris Campus Jourdan – Salle R2-02



Par l'éloignement géographique qu'elles impliquent entre les membres d'un groupe de parenté, les migrations provoquent de fait une redéfinition des liens et des rôles familiaux comme l'ont montré les travaux sur les "familles transnationales". Mais l'évolution des liens de parenté dans les migrations est aussi le résultat d'un puissant travail d'imposition de normes par les institutions prenant en charge spécifiquement (à travers les politiques migratoires) ou non (école et petite enfance, logement, santé) les questions migratoires. Ces normes portent aussi bien sur les contours reconnus de la famille (pouvant exclure des frères et sœurs, des tantes ayant joué le rôle de mère, des enfants adultes) que sur le contenu attendu de ces liens (des agents de l'Etat étant chargés de distinguer un « vrai » d'un « faux » couple, ou de juger la manière d'être un « bon » père ou une « bonne » mère). Confrontées à ces normes, les personnes immigrées les apprivoisent, s'y contraignent ou les contournent, en mobilisant leurs propres cadres normatifs et leurs ressources économiques, sociales, et culturelles.

L'objectif de cette journée d'études est de saisir la rencontre entre ce double jeu de normes présidant à la redéfinition des liens de parenté en migration – normes véhiculées par les institutions des pays d'arrivées et normes reconnues par les migrants et leurs groupes de parenté (faisant en partie écho aux normes véhiculées par les institutions de leurs pays de départ). Il s'agira ainsi d'interroger le "travail" autour des normes familiales qui redéfinissent la parenté en migration, par les institutions et par les migrants eux-mêmes. Nous confronterons des travaux d'anthropologues, d'historien.ne.s, de politistes et de sociologues afin de réunir des contributions autour de différents axes : les politiques migratoires, les politiques publiques (de droit commun, non-spécifiques aux migrants : familiales, scolaires, de santé, etc.), les normes diffusées par les institutions dans les pays de départ / d'arrivée, les normes familiales des migrants.

Jennifer Bidet (U. Paris Descartes, Cerlis) – jennifer.bidet@parisdescartes.fr
Amélie Grysole (CMH-EHESS, INED) – agrysole@yahoo.fr

PROGRAMME

9h-9h30. Accueil

9h30 INTRODUCTIONS

Florence Weber (CMH, ENS)

Le sang, le nom, le quotidien à l'épreuve des frontières.

Jennifer Bidet (Cerlis, U. Paris Descartes) & Amélie Grysole (CMH-EHESS, INED)

Politiques migratoires, politiques familiales et parenté pratique des migrants.

10h-12h – **CONTROLLER LA REALITE DES LIENS DE PARENTE POUR CONTROLLER LES ENTREES AUX FRONTIERES**

Karen Fog Olwig (Professeur d'Anthropologie, Université de Copenhague).

Documenting a "Family Life" worthy of "Respect": Seeking Family Reunification in Denmark.

Manuela Salcedo (IRIS, EHESS).

Le soupçon comme moyen de tri des couples binationaux en France. Une comparaison entre couples de même sexe et de sexe différent en contexte migratoire.

Discutant : Nicolas Fischer (CESDIP)

12h-13h45. Déjeuner

13h45-15h45 – **DES « FAMILLES » AUX CONTOURS VARIABLES : DEFINITIONS INSTITUTIONNELLES DANS LES PAYS D'EMIGRATION ET D'IMMIGRATION**

Marieme N'Diaye (ISP).

Le statut des femmes : enjeu central des réformes du droit de la famille au Sénégal et au Maroc.

Muriel Cohen (CHS, U. Paris I).

La procédure AFTA (autorisation d'entrée en France pour les familles de travailleurs Algériens) : délimiter et limiter l'immigration familiale algérienne après l'indépendance.

Discutante : Sibylle Gollac (CRESPPA/CSU)

15h45-16h. Pause café

16h-18h – **JUGER LES BONNES MANIERES DE « FAIRE FAMILLE » : LE ROLE DES INSTITUTIONS DE DROIT COMMUN**

Olivia Vieujean (CMH-ETT, EHESS).

Des femmes migrantes tamoules (Sri Lanka) face à l'encadrement de la fonction parentale en quartier populaire.

Camille François (CRESPPA-CSU, U. Paris VIII).

Une police des familles immigrées : le logement social.

Discutante : Séverine Gojard (INRA/ALISS)